

OFFERT PAR **VITA-OTC**

Le dossier électronique du patient, quelles conséquences?

Informations personnelles, documents médicaux... Le dossier électronique du patient (DEP) a pour objectif de regrouper et d'archiver l'ensemble des données de santé du patient. Focus sur son développement actuel en Suisse et sur ses conséquences pour le travail du pharmacien.

Le dossier électronique du patient facilite l'échange interdisciplinaire des professionnels de santé. Actuellement, il existe neuf communautés DEP sur le territoire helvétique. Quatre d'entre elles sont déjà certifiées selon la Loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) tandis que les autres sont en cours de certification. En effet, pour protéger et sécuriser les données médicales, chaque fournisseur de DEP est soumis à une certification et un contrôle régulier par la LDEP. A ce jour, deux communautés DEP certifiées sont déjà en service et proposent ce dossier à la population et aux professionnels de santé. Il s'agit de eHealth Aargau avec le DEP emedo en Argovie et de CARA en Suisse occidentale (Fribourg, Jura, Genève, Vaud, Valais).

Les avantages du DEP pour le travail en officine

Aujourd'hui, la participation au DEP par le pharmacien n'est pas obligatoire. C'est une démarche totalement volontaire qui peut cependant créer un véritable avantage dans la délivrance de médicaments. Via une connexion internet sécurisée, le pharmacien obtient un accès rapide au diagnostic et aux traitements médicamenteux de son patient. Par exemple, après une hospitalisation, le DEP permet de s'informer sur le rapport de sortie du patient. Ce compte-rendu résume toutes les éventuelles modifications de médication après le séjour hospitalier.



Comme le souligne la Fondation sécurité des patients Suisse, ce sont chaque année 20 000 admissions annuelles à l'hôpital qui sont provoquées par des effets indésirables des médicaments. Et notamment les interactions médicamenteuses. Avec l'accès au DEP, le pharmacien est informé de l'ensemble des médicaments pris par le patient. Cette connaissance permet de prévenir la survenue de réactions indésirables à des médicaments et d'éviter les éventuelles erreurs de prescription. Véritable atout digital, le DEP vous permettra de sécuriser davantage votre patientèle. ■



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez l'intégralité de notre article de conseils en flashant le QR code ci-contre.

vit@express® est édité en français, allemand et italien.

Supervision des éditions: Virginie Rivière. Éditeur: © Verticalizer - Vertical Media Group GmbH, 2502 Bienne. Chef des ventes: Jean-Claude Schmalz. Ont collaboré à cette édition: Simone Flückiger, Martina Musella, Julie Paysant. Graphisme: Dominique Isoird. Éditeur responsable: Clément Charles.

© Toute reproduction partielle ou intégrale de la version imprimée ou digitale faite sans autorisation de la part de l'éditeur est interdite et illégale. Les publicités et les publications sont clairement séparées et identifiables.